



[logo:] CONSEIL ÉLECTORAL
DISTRICT DE COLUMBIA

CLASSEZ

CHOISISSEZ

VOTEZ

Vote préférentiel dans le District de Columbia

Rendez-vous
sur notre site
Web pour en
savoir plus !

SCANNEZ-MOI



Le vote préférentiel (Ranked Choice Voting, RCV) est une méthode de vote qui permet aux électeurs de classer les candidats par ordre de préférence. Dans le District de Columbia, le RCV est utilisé lors des élections admissibles avec trois (3) candidats ou plus, et les électeurs peuvent classer jusqu'à cinq (5) candidats, y compris des candidats inscrits à la main. Le RCV permet de prendre en compte votre vote en faveur d'un autre candidat si votre candidat de premier choix n'obtient pas suffisamment de voix.

Rendez-vous sur www.dcboe.org/RCV pour découvrir des outils interactifs, vous entraîner avec des bulletins de vote fictifs et obtenir des informations supplémentaires sur le RCV. Vous pouvez également participer à des événements de sensibilisation des électeurs et vous rendre au Conseil électoral du District de Columbia (DC Board of Elections, DCBOE) pour vous exercer sur place.

**Pour plus d'informations, appelez le DCBOE au (202) 727 2525
ou envoyez un e-mail à rcv@dcboe.org.**

1015 Half Street, SE Suite 750 • Washington, DC 20003 • www.dcboe.org • Téléphone (202) 727 2525 • 711 (TTY) • #DCBOE #Vote4DC





CLASSEZ

CHOISISSEZ

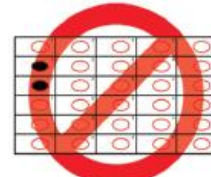
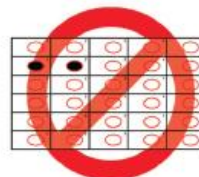
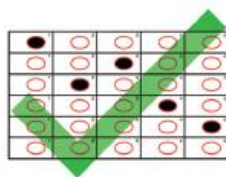
VOTEZ

Comment remplir votre bulletin de vote

Sélectionnez votre candidat de premier choix en remplissant complètement l'ovale situé à côté de son nom dans la première colonne. Si vous avez un candidat de deuxième choix, remplissez l'ovale à côté de son nom dans la deuxième colonne. Vous pouvez continuer jusqu'à classer jusqu'à cinq (5) candidats.

Ce que vous devez savoir sur le classement des candidats :

- * vous n'avez pas à classer les cinq (5) candidats ;
 - * vous pouvez toujours voter pour un seul candidat et laisser les autres colonnes vides ;
 - * le classement des autres candidats n'affecte en rien votre premier choix ;
 - * vous ne pouvez choisir qu'un seul candidat pour chaque colonne ;
 - * vous ne pouvez pas classer le même candidat plus d'une fois ;
 - * vous ne devez pas ignorer de classements (c.-à-d. classer en premier et en troisième, mais ignorer le deuxième).
- Le fait d'ignorer deux classements consécutifs désactive cette élection au moment où les deux classements consécutifs sont ignorés ;
- * si une personne pour laquelle vous souhaitez voter ne figure pas sur le bulletin de vote, vous pouvez l'inscrire et la classer.



Retrouvez des exemples de bulletins de vote interactifs sur www.dcboe.org/rcv.

